



54890
Chambley-Bussières

CHAMBLEY-BUSSIERES, le 14 avril 2026

Madame, Monsieur,

**J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal
qui aura lieu dans la salle de la mairie le :**

Mercredi 29 avril 2026 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Validation du Procès-Verbal de la séance du 26 mars 2026
2. Désignation d'un référent déontologue des élus locaux
3. Approbation d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation, par le Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe et Moselle, de l'enfouissement des réseaux pour le compte de la commune

Rendre compte des décisions du Maire

Le Maire de CHAMBLEY-BUSSIERES,
Sébastien BERROIS





54890
Chambley-Bussières

PROCURATION DE VOTE

Je soussigné (e) nom _____ prénom _____

Donne procuration de vote en mon nom à Mme/M. nom _____
prénom _____ pour la séance du conseil municipal du 29 avril 2026 pour :

- Pour les points suivants : _____
- Pour tous les points de l'ordre du jour

NOM, prénom et signature

L'article L 2121-20 du CGCT stipule qu'un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable. Sauf cas de maladie dûment constatée ou de congé de maternité dans les conditions prévues à l'article L. 331-3 du code de la sécurité sociale, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives.